

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2026

**DELIBERATION N°CP2026-
10/2/5
DOSSIER N°7657**

**VENTE DE LOGEMENTS HLM OPH CREUSALIS
LA SOUTERRAINE - LOURDOUEIX SAINT-PIERRE - SAINT-
LAURENT - SAINT-VICTOR EN MARCHE - CHENIERS**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémie SAUTY à Valérie SIMONET

Absent(s) - excusé(s) :

Marinette JOUANNETAUD, Jean-Jacques LOZACH, Nicolas SIMONNET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

**OBJET : VENTE DE LOGEMENTS HLM OPH CREUSALIS
LA SOUTERRAINE - LOURDOUEIX SAINT-PIERRE - SAINT-LAURENT -
SAINT-VICTOR EN MARCHE - CHENIERS**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente ;*

VU l'article L 443-7 du Code de la construction et de l'habitation ;

VU le budget de l'exercice ;

VU le rapport CP2026-10/2/5 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- de donner un avis favorable à la mise en vente des logements HLM Creusalis situés sur les Communes de :

- LA SOUTERRAINE logement vacant n°7 au 43 rue Pierre de Coubertin
- LOURDOUEIX SAINT-PIERRE logement vacant n°4 Lotissement le Berniguet – Clos le Berniguet
- SAINT-LAURENT logement n°8 occupé au 16 rue des Pommiers
- SAINT-VICTOR EN MARCHE pavillon vacant n°105 Le Puy Chaud
- CHENIERS pavillon vacant n°1 Les Riollets

- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental ou son représentant à signer tous documents afférents à l'aboutissement de chaque dossier.

Ne prennent pas part au vote :

M. Patrice MORANCAIS, Mme Marie-Thérèse VIALLE, M. Guy MARSALÉIX, Mme Delphine CHARTRAIN, M. Valéry MARTIN, M. Philippe BAYOL, Elus Membres OPH Creusalis

Adopté : 21 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET